## Nouveau cette année!!

## Opération bon de réduction

à valoir sur la prochaine licence







## Comment ça marche?

Pour chaque passage en caisse, du 25 août au 14 septembre 2025, vous recevez un bon de réduction en fonction du montant de vos achats

- 70 € = un bon de réduction de 3 €
- 100 € = un bon de réduction de 5 €
- 150 € = un bon de réduction de 8 €
- 200 € = un bon de réduction de 12 €

à valoir sur votre prochaine licence.

Ces bons sont cumulables <u>jusqu'à 4 bons par</u>

<u>licence !</u>







## Et après?

Il vous suffit de remettre vos bons de réduction lors de votre adhésion au sein du SNP (Le Sport Nautique Parthenaisien).

Nous procéderons alors à la déduction du ou des bons sur le montant de votre licence.



